

Éditorial

Six années devant nous !

Voilà, les élections sont terminées. Une nouvelle équipe (pas si nouvelle que ça !) est en place. Et très probablement mon petit billet d'humeur portera sur le commentaire qu'elles appellent.

À cet égard, rappelons tout juste quelques chiffres pour que votre collection de « Gazettes » puisse servir de référence dans les années à venir :

- Inscrits : 568
- Votants : 453 soit environ 80% de participation
- Moyenne des voix de la liste de l'équipe municipale sortante : 291
- Moyenne des voix de la liste concurrente : 175

L'équipe a donc été élue dans sa totalité avec environ 67% des suffrages dès le premier tour.

Sa réélection sanctionne la large approbation des Simorraines et des Simorrains pour le travail accompli pendant 7 ans.

Nous en sommes heureux et, somme toute, un peu fiers ! Mais nous sommes aussi conscients des imperfections de notre démarche, des difficultés du dialogue communautaire, des incompréhensions. C'est pourquoi nous

tâcherons de mieux faire participer les uns et les autres aux choix qui les intéressent, de mieux nous expliquer sur nos objectifs. Et nous comptons sur les Simorrains pour s'organiser aux fins d'améliorer ce dialogue qui ne peut fonctionner que si l'équipe municipale trouve, en face d'elle, des interlocuteurs.

Les années à venir ne seront pas aisées. De plus en plus rares sont les ressources en provenance de l'extérieur : fin des fonds européens, l'argent de l'État raréfié, celui du Département et de la Région disputé entre de multiples parties prenantes.

Nous tâcherons cependant de poursuivre l'aménagement du bourg, la rénovation de nos chemins, la création de nouveaux lieux de rencontre. En somme, de structurer notre espace pour renforcer notre vie communautaire et notre solidarité.

Cette gazette est la vôtre, nous vous le rappelons. Faites-y paraître vos suggestions. Vos critiques aussi naturellement. Et même, éventuellement, y témoigner de vos satisfactions !

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE



Frédéric PÉNA-Raymond BLANCAFORT-Claude SILBERZAHN-Marcel MARTINEZ-André LAFFONT-Pierre SAINT-RAYMOND
Maryse MONLIBOS-Denise OLLIVIER-Yvette FOURCADE-Françoise BELLARD-Séverine CARCHON-Marie CONSIGLIO-Christian TORGINA
(absents sur la photo: Jacqueline LARTET, Jean-Michel PECH)



Les prochaines animations



- Samedi 7 juin ➤ Gala de Danse à la salle des Fêtes
- Samedi 5 et dimanche 6 juillet ➤ Festival " Festi'drôle " dans tout le village
- Lundi 14 juillet ➤ Repas + bal au Foirail + feu d'artifice
- Dimanche 20 juillet ➤ Randonnée VTT (départ du stade) + repas grillades
- Samedi 26 juillet ➤ Concert de chanteurs pyrénéens à l'Église
- Samedi 2 août ➤ Paëlla du foot
- Dimanche 24 août ➤ Brocante dans tout le village

Maison Marre

L'appel d'offre pour la restauration de la Maison Marre qui doit abriter la bibliothèque et le syndicat d'initiative a été déclaré infructueux par la commission présidée par André Laffont.

En effet, les prix proposés par les diverses entreprises concernées crevaient les plafonds estimés par l'architecte et le bureau d'étude.

Cette situation est due à la dégradation totale des structures de l'immeuble minées par les gouttières d'eau infiltrées depuis des décennies... d'incurie.

Nous avons, à notre arrivée à la mairie, refait le toit. Mais le mal sur les structures était fait. Il faut donc en assumer le coût aujourd'hui considérable.

Nous vous tiendrons au courant de la suite...



Révision de la carte Communale



L'enquête publique sur le projet de révision de notre Carte Communale se tiendra du 2 juin au 2 juillet prochain.

M. Gaüzure a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie, à des dates qui seront affichées très prochainement.

Pendant tout ce mois de juin, le dossier de révision sera à la disposition du public à la mairie. Chacun pourra consigner ses observations dans le registre d'enquête mis à disposition.

Votre participation à ce travail qui permettra de dessiner les grandes lignes du développement de Simorre est attendue et bienvenue !

Nouvelles du quartier de la Déouine

C'est cet été que sera livré, bâtiment après bâtiment, l'ensemble locatif édifié par Colomiers Habitat et géré par ses soins.

La commission d'attribution des logements s'est tenue le 9 avril dernier et a procédé à un premier examen des dossiers de candidatures déposés à la mairie et présentés par Denise Ollivier en charge avec Jacqueline Lartet des affaires sociales dans l'équipe municipale.

Rappelons que les loyers s'échelonnent de 350 € pour un logement de 4 pièces à 400 € pour un appartement de 5 pièces.

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à toutes les familles s'installant à la Déouine !



Et si on se prenait un peu par la main ?

En pourtour du centre du Bourg et le long des chemins communaux, il y a de nombreuses maisons qui toutes ont au moins des jardins, des champs.

Chacun de leurs habitants entretient ces espaces avec tondeuse, tracteur, débroussailleuse, voire matériel agricole...

Peut-on penser que les travaux que chacun

accomplit ainsi pourraient s'étendre à la voirie publique, talus et fossés, au droit des propriétés concernées ? Ce serait souvent une extension limitée, mais qui contribuerait à réduire l'ampleur de la tâche des employés communaux. Et donc de permettre de mieux contrôler nos dépenses de fonctionnement et donc les impôts locaux que doivent s'acquitter nos concitoyens.

En voilà une idée !



Le Pyramidon et la Gargouille

Ça y est, chacun peut passer tranquillement à côté de l'Église : le pyramidon de la tour ne leur tombera pas sur la tête ! Décapité et ébranlé par la foudre qui l'a frappé le 24 juin 2006, il a fait l'objet de travaux importants de consolidation et de reconstruction. Une nouvelle gargouille, remplaçant celle emportée et détruite par les chutes des briques du pyramidon, a été sculptée et mise en place à l'identique grâce au dossier photo que nous avons constitué il y a trois ans à peine... Au total une dépense approchant 35.000 €, ce qui n'est pas mince... L'assurance assumera une large part de ce coût aux côtés du contribuable simorrain.

L'entreprise Chevrin-Geli a effectué un travail remarquable et nos remerciements vont à ses artisans. C'est d'ailleurs au vu de la qualité du travail exécuté, que nous leur avons confié la réfection de la pierre au-dessus de la porte et du balcon de la mairie en grand danger d'effondrement. Nous vous en reparlerons dans une prochaine gazette.



État civil



MISSUD Lucie, le 15 février

TRUFFI Manon, le 22 mars

POULET Cloé et Gabriel, le 27 mars



PAILHES Adrien et BOURGEOIS Madeleine, le 09 mai



ROGÉ Jeanne, le 28 décembre (Maison de Retraite)

LABED Jean, le 5 février (Maison de Retraite)

DATTAS Emile, le 6 février (Maison de Retraite)

REY veuve SOUFFARES Marie, le 7 février

RAVIN Paul, le 20 février (Maison de Retraite)

ABADIE veuve LABERENNE Suzanne, le 22 février (Maison de Retraite)

LE GOFF Xavier, le 24 février (Maison de retraite)

DUPLANTÉ René, le 5 mars

PICCIN Jean Louis, le 23 mars

BAILLY veuve DEMARET Marthe, le 8 avril

(Maison de Retraite)

VILLÉGA veuve POURQUET Alexandrine, le 28

avril

